

LE MOT DU MAIRE :

L'arrivée du Printemps est propice à nos retrouvailles avec ce bulletin.

Vous trouverez ici foule d'informations sur la vie du village, l'avancement de nos projets.

En particulier, nous revenons sur les "réunions de quartier", beaux moments d'échanges et de partage.

Votre commune a adhéré à l'association des communes forestières et a initié un travail avec les propriétaires forestiers.

Votre équipe municipale a élaboré le PCS (Plan Communale de Sauvegarde).

Avec les soucis face à la sécheresse et aux problèmes d'eau qui sont devant nous, on vous présente une expérimentation innovante sur la commune.

Le dynamisme touristique de notre commune n'est plus à démontrer et vous trouverez une proposition de développement d' "Agrotourisme".

Enfin, ce bulletin ne pouvait pas s'achever sans un retour en images sur les nombreux évènements qui ont animé la commune ces derniers mois.

En espérant vous revoir nombreux sur tous les évènements à venir.

Cordialement

Denis Dupin et toute l'Equipe Municipale

LES PROJETS :

- Création d'une aire de jeux à Garnier
- Rénovation thermique de la villa des Sources
- Rénovation de l'appartement au dessus de la Mairie
- Poursuite du projet du Temple
- Réflexions sur l'aménagement de l'Esplanade

À VENIR :

Vendredi 24 Mars:

Réunion Chemin à 19h en Mairie

Samedi 08 Avril :

Marché de pâques
de 11h à 18h

Dimanche 09 Avril

Chasse aux œufs de pâques
organisé par l'UCA à
Alboussière

Samedi 22 Avril:

Atelier Calligraphie
Organisé par APACH
sur réservation.

Sam. 29 et Dim. 30 Avril

De ferme en ferme

Lundi 8 Mai:

**Journée commémorative du
8 Mai** au Monument aux
morts.

Inauguration plaque
commémorative Pierre
Blanche

À partir du Ven. 23 juin

Exposition des artistes

Samedi 08 Juillet:

Fête du Village.

LES RÉUNIONS DE QUARTIER :

Nous vous avons annoncé un retour sur les réunions de quartier, c'était une promesse de campagne!

Nous avons enfin pu tenir cette année cet engagement et ce sont 8 réunions qui se sont tenues de Mai à Novembre (Tracoulet, Deyras, Rodet, la Pinède, Plaisance, Antoulin, Garnier et la Bâtie).

Je veux d'abord remercier tous ceux qui nous ont ouvert leurs maisons pour accueillir ces rencontres.

A chaque fois, plusieurs de vos élus se sont rendus à la rencontre des habitants et la première leçon à tirer de ces rencontres, c'est que dans beaucoup de cas, les voisins de chaque hameau ont découvert qu'ils ne se connaissaient pas forcément et que le premier bénéfice de ces rencontres c'était cette découverte !

Gageons que cela débouche sur d'autres rencontres et que les "fêtes des voisins" vont se multiplier.

Ces échanges furent riches et nous ont permis de lister les attentes de nos habitants.



Le Tracoulet



Deyras



La pinède



Plaisance



Rodet



Antoulin

Également à Garnier et la Bâtie



En premier lieu 3 revendications sont apparues :

- ▶ L'état de nos réseaux de téléphonie et les inquiétudes par rapport au développement de la fibre, la mauvaise qualité de l'internet.
- ▶ La vitesse dans nos hameaux, la sécurité, la signalisation. A noter que c'est toujours la vitesse des "autres" qui est mise en avant ! Des solutions concrètes sont mises en place : le radar pédagogique, le coussin ralentisseur d'Antoulin, les panneaux de voie partagée à la Bâtie.
- ▶ Autre inquiétude, le problème des arbres morts ou fragilisés par la tempête qui menacent régulièrement les routes (départementales et communales), les lignes électriques et de téléphonie. Votre équipe municipale est en contact permanent avec les gestionnaires de réseaux, ne manquez pas de nous signaler les problèmes en mairie.



Nous avons pu aborder divers problèmes d'aménagements sur les espaces communs : espaces de jeux à Garnier et à la Bâtie, qui seront réalisés cette année.

Nous avons abordé également les problèmes d'aménagement de certains carrefours (sortie sur la RD 533 du chemin de la Trémoulat, carrefour sortie Souledomati sur la RD 219).

Enfin nous avons évoqué la création prochaine de points de compostage collectifs. En effet, l'évolution de la réglementation sur les déchets, nous imposera à compter du 1er janvier 2024 que les fermentescibles ne devront plus être mis dans la poubelle noire. Plusieurs d'entre nous pourront composter dans leur jardin (la communauté de communes Rhône Crussol propose des composteurs individuels). Mais il apparaît nécessaire d'initier la création de points de compostage collectifs à la Bâtie, à Garnier et peut-être Antoulin. Cette action implique la formation de référents compost dans les hameaux, nous en reparlerons.

A l'issue de ce cycle de rencontres nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité de nos échanges et nous sommes déterminés à les renouveler, pour échanger sur vos besoins, vos idées et nos projets communs pour rendre toujours vivante et animée notre commune.



NOTRE VOLONTÉ DE DÉVELOPPER L'AGRITOURISME >



- ▶ Visiter une ferme, travailler au sein d'une exploitation agricole, nourrir des animaux ou bien encore déguster des produits du terroir, c'est ce que propose l'agritourisme, forme de tourisme durable en pleine expansion actuellement dans notre pays, apportant de réels avantages, pour les voyageurs mais aussi pour les agriculteurs en étant levier de croissance économique et environnementale du territoire.

L'agritourisme est une nouvelle façon de voyager, qui a le vent en poupe et qui consiste à faire découvrir la vie en milieu rural et le savoir-faire agricole.

- ▶ Les offres ne manquent pas et se diversifient de plus en plus (dégustation de vins, chambres d'hôtes, randonnées ou balades avec des ânes...) les acteurs du tourisme s'associent avec les exploitants agricoles afin de faire découvrir le territoire et ses richesses. En marge du côté touristique, le développement de l'agritourisme permet aux agriculteurs de mettre en valeur leur métier, leur patrimoine et diversifier leurs revenus.

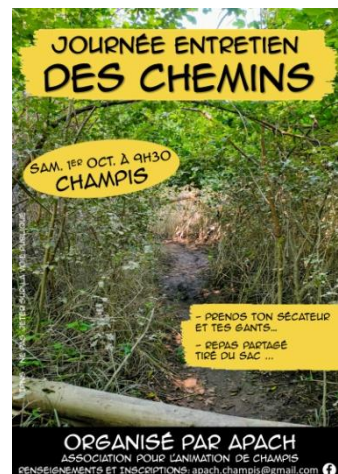
- ▶ En corrélation avec l'office de tourisme du pays de Crussol nous proposons notre soutien et notre aide aux agriculteurs qui souhaitent mener à bien leur projet dans cette dynamique.



ENTRETIEN DES FORÊTS ET DES CHEMINS :

► À la suite des réunions de quartier et à la demande de plusieurs citoyens, une journée entretien des chemins à été organisée par l'Association APACH.

Plusieurs bénévoles de l'association et quelques citoyens ont donc partagé le matin pour débroussailler le chemin de Téolier.



► Les propriétaires d'une surface forestière supérieure à 1hectare ont été conviés à une réunion d'information sur l'entretien des forêts.

► Cette réunion a abordé les points suivants :

- Gérer sa forêt, se faire accompagner.

Avec la présence d'un technicien forestier du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)

- Adapter sa gestion au changement climatique et préserver les forêts anciennes
- Les politiques municipales et intercommunales pour nos forêts
- Le foncier forestier : présentation des aides et outils pour la vente et l'achat de forêts
- La défense des forêts contre le risque incendie
- Les aides financières et techniques pour les propriétaires forestiers en Ardèche.

► Un dossier complet est à retrouver sur le site de la Mairie ([ou à télécharger en cliquant ici](#))

OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLER

À la suite de la réunion sur les forêts, il faut rappeler la règle !

Débroussailler avant !



Les obligations légales de débroussaillage ont un double objectif :

- réduire l'impact des incendies se propageant de la forêt vers les enjeux humains,
- protéger la forêt des incendies éclos aux abords des zones habitées et des installations diverses.

Le débroussaillage doit être réalisé de façon permanente :

- 1 - aux abords des constructions, des chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres ;
- 2 - sur une largeur de 2 m de part et d'autre des voies privées donnant accès aux constructions ou installations de toute nature ;
- 3 - sur la totalité des parcelles situées en zones U du PLU et du POS ou faisant partie d'un lotissement, d'une Zone d'Aménagement Concerté ou d'un terrain de camping et de caravaning.

Retour en images - APACH



Marché de Noël le samedi 19 novembre 2022

Plus de 20 exposants réunis sur l'Espace Toinou. Côté animation, une foulée de Noël de 3km, la venue de Mickey et Minnie, une traversée de la Bâtie aux flambeaux

Après-Midi jeux et discussions conviviales

Tous les 2ème mercredi du mois depuis Janvier.
De 14h à 17h à la Salle Toinou.



Décoration de Noël & Lettres au Père-Noël

15 enfants ont posté leur lettre au Père-Noël dans les boîtes aux lettres à disposition à Garnier à la Bâtie. Ils ont reçu une réponse personnalisée. Merci à Stéphanie notre Secrétaire de Mairie pour les réponses.



Atelier Calligraphie, le samedi 18 février.

Retour en images



Commémoration du 11 novembre 2022

Avec la présence des Anciens Combattants, des Sapeurs Pompiers d'Alboussière-Champis, les élus de Champis et d'Alboussière ainsi que les enfants de la classe de CM2 de l'école d'Alboussière-Champis.

Spectacle et goûter des enfants

Organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la mairie, la compagnie Clac & Scène a proposé un spectacle de magie pour les enfants de Champis. Suivi d'un goûter offert par la mairie aux enfants et parents.



Remise des colis aux aînés

Organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la mairie.



Réfection voirie en goro



Pose des derniers mégalithes



Chantier en cours

Une toiture toute neuve est en train d'être réalisée sur le temple



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

► Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réglementaire à disposition du Maire lui permettant de se préparer et d'entraîner ses équipes communales à faire face à des situations de crises très diverses.

► Il permet le plus souvent d'organiser et de formaliser des procédures et des moyens d'actions existants.

L'ensemble de la démarche liée à la rédaction et à l'actualisation d'un PCS permet de préparer une commune à faire face à des crises et à des événements de sécurité civile divers (inondations, épisodes neigeux, canicules, accident de transports de matières dangereuses, etc.)



► Le PCS été approuvé par arrêté municipal le 25 novembre 2022.

EXPERIMENTATION AGRO HYDROLOGIQUE KEY LINE DESIGN



► Dans le cadre du Plan Pluriannuel de développement de l'Agriculture, la communauté de communes pilote actuellement une expérimentation visant à aménager des parcelles à vocation pastorale selon la méthode dite du Key line Design.

► Cette méthode repose sur une meilleure imprégnation de l'eau dans les sols, des parcs en rotation et la plantation de nombreux arbres et arbustes afin d'enrichir les sols et de permettre une meilleure résistance en période de sécheresse.

► En partenariat avec l'agriculteur Clément Damiens et le soutien de la CNR, une quarantaine d'étudiants de la MFR de Mondy sont venus prêter main-forte à la mise en œuvre d'une expérimentation agro-hydrologique en participant au premier chantier de plantations.

► Cet aménagement test en faveur de l'agriculture locale, de la biodiversité et de la préservation de la ressource en eau pourrait être reproduit sur d'autres exploitations en fonction des résultats attendus.

► Cette expérimentation est cofinancée par l'Etat, la communauté de communes Rhône Crussol, la CNR et bien sûr l'Agriculteur.



RÉUNION CHEMIN :

► Notre commune nous offre une grande variété de chemins, sentiers, GR que nous nous devons de préserver, mais aussi de faire connaître. Le sentier des Mégalithes et le bois du Serre en sont deux très beaux exemples. Nous nous attachons donc à rendre ces sentiers encore plus attrayants, avec la réalisation de nouveaux balisages.

► Nous vous informons qu'à ce titre, **la commission chemins** se réunira le **vendredi 24 mars prochain à 19h00** en mairie de Champis. Toutes les idées et bonnes volontés sont les bienvenues.



.....

8 avril
Champis

Marché de Pâques

Marché producteurs de 11h à 17h
11h chasse aux œufs
15h atelier peinture pâques & sculpture ballons
Buvette et Restauration

Organisé par APACH – Champis la Bâtie 07440
Samedi 8 Avril 2023 de 11h à 17h.
Sous réserve de conditions météo et sanitaire.

ipns ne pas jeter sur la voie publique

INFOS PRATIQUES:


CONTACT

Mairie de Champis
30 Route la Bâtie de Crussol
07440 Champis
TÉL: 04 75 58 31 37
MAIL: mairie@champis.fr
SITE: www.champis.fr

HORAIRE D'OUVERTURE PUBLIC

Mardi & Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 13h - 16h

SUIVEZ L'ACTUALITÉ:

 Facebook
Commune de Champis

.....

RÉDACTION : Marie-Béatrice MIGNOT, Lucie DREVET,
Sthéphanie DESBOS-LAURENT et Denis DUPIN.

